



## Communiqué :

### **MISE AU POINT GREVE DU 26 MAI CONCERNANT LES MATIERES DANGEREUSES.**

Un tract circulant dans les entreprises de transports routiers de matières dangereuses appelle les salariés de celles-ci à une grève reconductible à partir du vendredi 26 mai 2017.

Sur ce tract, sont apposés les logos de Force Ouvrière et de la CGT.

**En aucun cas, la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/uncp n'a donné son accord sur l'utilisation du logo FO mais aussi sur cet appel à la grève.**

Sur le fond, la Fédération est bien évidemment d'accord avec les revendications apposées sur le tract qui sont d'ailleurs valable pour l'ensemble des conducteurs routiers.

Sur la forme, nous ne pouvons être d'accord avec cet appel à la grève car les négociations sur les classifications dans le TRM et la spécificité des métiers ne sont pas terminées.

Enfin, la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/uncp rappelle qu'elle a tenu son congrès en mai 2016 et que dans la résolution il y est inscrit :

**Non au saucissonnage de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et activités auxiliaires.**

**Pour notre Fédération, le métier est celui de Conducteur Routier Professionnel.** Après viennent les spécificités telle que Matières Dangereuses, Transports Spéciaux, Transports Frigorifique, Transports d'Animaux Vivants, Transports de Voiture.....

Paris le 18 mai 2017.  
Le Secrétaire Général,  
Patrice CLOS,

